

Strasbourg, 6 janvier 2015

CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPEENS (CCJE)

Questionnaire pour la préparation de l'Avis No. 18 (2015) du CCJE:

“L'indépendance du système judiciaire et ses relations avec les autres pouvoirs dans un État démocratique moderne”

Introduction

Ce questionnaire vise à recueillir des informations essentielles sur les dispositions constitutionnelles et autres normes (que ce soit législatives ou autres) concernant les relations entre les trois pouvoirs de l'État: le pouvoir judiciaire d'un côté, et les pouvoirs exécutif et législatif de l'autre. Le cas échéant, les réponses au questionnaire devraient également donner des informations sur les questions et préoccupations spécifiques relatives à ce sujet dans les pays concernés. Les réponses constitueront un matériel important pour l'Avis No. 18 du CCJE qui sera préparé en 2015, ainsi que pour le prochain rapport de situation du CCJE.

Questions

- 1) Comment la Constitution, ou les autres lois de votre pays s'il n'existe pas de norme constitutionnelle écrite, régulent-elles les relations entre le pouvoir judiciaire d'un côté, et les pouvoirs exécutif et législatif de l'autre?
- 2) Y a-t-il ou y a-t-il eu, au cours des 10 dernières années, un débat important dans votre pays à ce sujet, que ce soit dans le domaine politique/juridique, dans les milieux universitaires/académiques, à travers des ONG ou dans les media?
- 3) Y a-t-il eu un débat important sur la question de la « retenue judiciaire » ou la « modération judiciaire » à l'égard de l'exercice de la fonction judiciaire vis-à-vis des autres pouvoirs de l'État? En particulier, y a-t-il des exemples où l'opinion publique et/ou les autres pouvoirs de l'État ont laissé entendre que le pouvoir judiciaire (ou un juge ou un tribunal dans une décision particulière) a interféré de manière inacceptable dans le domaine du pouvoir ou de la compétence discrétionnaire de l'exécutif ou du législatif?

- 4)
 - a) Dans votre pays, au cours des 10 dernières années, y a-t-il eu des changements dans la constitution/loi concernant la justice (dans le sens le plus large: la structure, les tribunaux, les juges) qui ont pu conduire à dire que la relation entre le pouvoir judiciaire et les autres pouvoirs de l'État ou la séparation des pouvoirs dans votre pays ont été affectées?
 - b) Dans votre pays, y a-t-il des propositions actuelles de modification de la loi visée sous a)? Dans chaque cas, veuillez indiquer la raison «officielle» pour les changements ou les modifications proposées.
 - c) Dans votre pays, y a-t-il des discussions sérieuses ou des débats (dans les milieux politiques, par le public en général ou dans les media) en vue d'introduire des changements dans la loi visée sous a)?
- 5) Dans votre pays, des observations importantes ont-elles été formulées par des responsables politiques ou d'autres groupes pertinents concernant le rôle du pouvoir judiciaire et des tribunaux en leur qualité de troisième pouvoir de l'État? Si oui, veuillez indiquer brièvement leur nature et leur contenu et indiquer la réaction de l'opinion publique ou les rapports des media faisant état de "l'opinion publique".
- 6) Dans quelle mesure, le cas échéant, la bonne administration de la justice est-elle affectée par l'influence des autres pouvoirs de l'État (par exemple, le ministère des finances à l'égard de l'administration des budgets, le ministère compétent en matière de technologie de l'information dans les tribunaux, la Cour des Comptes, les enquêtes parlementaires etc. ou toute autre influence extérieure par d'autres pouvoirs de l'État)?
- 7) Avez-vous d'autres commentaires à faire sur les relations entre le pouvoir judiciaire et les autres pouvoirs de l'État dans votre pays?